

ENQUETE INSERTION PROFESSIONNELLE - RNCP I

La Formation du CSO-Toulouse prépare en 5 ans ses étudiants à leur avenir professionnel en leur transmettant le meilleur niveau de compétence reconnu.

Très tôt dans son cursus, l'enseignement du CSO-Toulouse honore la rigueur et cultive la proximité à l'étudiant, selon une dimension humaniste, qui prépare et facilite l'accès au métier d'Ostéopathe. En fin de cursus, nos étudiants bénéficient de matières professionnalisantes dispensées par des acteurs d'expérience dans des domaines porteurs tels que gestion, droit et stratégie... pour la réalisation de leur installation.

Nos étudiants peuvent de surcroît compter sur notre réseau de diplômés implanté dans l'hexagone et au-delà et sur 32 établissements partenaires en Europe, au Canada et en Amérique Latine.

A l'issue de leur formation, nous nous impliquons dans l'accompagnement de nos diplômés, lors de leur démarche d'installation. Détenteur d'un haut degré de certification attesté par la CNCP (niveau1), le CSO-Toulouse signifie le parcours individuel des titulaires de cette certification par un questionnaire exhaustif.

Le CSO apprécie la bonne intégration de ses diplômés dans la vie active, leur dynamique de progression, leur statut (libéral ou salarié), leur mode d'installation (en cabinet, clinique, hôpital, maison de retraite ou club sportif...) et l'évolution de leur activité en tant que praticien, assistant ou futur attaché de formation pour l'enseignement, la clinique ou la recherche.

Ci-dessous vous trouverez des réponses à notre dernière enquête d'insertion

<u>Taux de réponse pour</u>	2013-2014 : 64%
	2014-2015 : 39%
	2015-2016 : 77%

Origine des Etudiants du CSO Toulouse

Provenance promotion 2013-2014 :	100% Région Midi Pyrénées
Provenance promotion 2014-2015 :	83% Région Midi Pyrénées 3,5% Région Aquitaine 3,5% Région Languedoc Roussillon
Provenance promotion 2015-2016 :	90% Région Midi Pyrénées 3,33% Région PACA 3,33% Région Languedoc Roussillon 3,33% Région Auvergne

Concernant les évaluations portant sur les trois dernières années, la présente étude rapporte que si l'on module notre analyse pour la promotion 2014-2015, les deux autres années de professionnalisation attestent d'un taux particulièrement honorable et éloquent d'installation. Ce taux atteint les meilleurs ratios internationaux d'exercice professionnel

Promotion 2013-2014

Diplômes au départ de la formation :	BAC pour 44% Master pour 14% Provenance Paces-Médecine pour 28% Bac+2 pour 14%
<u>Diplôme + 4 mois :</u>	100% exercent en tant qu'Ostéopathe 11% ont une activité en parallèle 44% sont assistants ou remplaçants 33% ont ouvert leur cabinet
<u>Diplôme + 30 mois :</u>	100% exercent en tant qu'ostéopathe 100% ont une activité professionnelle unique 66% sont assistants ou remplaçants 56% ont ouvert leur cabinet
-Statut professionnel :	Salarié : 12,5% Libéral : 87,5%
-Revenu généré par l'activité d'Ostéopathie :	
De 0 à 10000€ brut annuel : 12,5%	
De 10001 à 20000€ : 25%	
De 20001 à 30000€ : 25%	
+ de 30001€ : 37,5%	

Promotion 2014-2015

Diplômes au départ de la formation :	BAC pour 62,5% Provenance Pacès-Médecine pour 25% Bac+2 (BTS) pour 12,5%
<u>Diplôme + 4 mois :</u>	82% exercent en tant qu'Ostéopathe 18% n'ont aucune activité 36% sont assistants ou remplaçants 36% ont ouvert leur cabinet
<u>Diplôme + 18 mois :</u>	100% exercent en tant qu'Ostéopathe 27% sont assistants ou remplaçants 55% ont ouvert leur cabinet
-Statut professionnel :	Libéral : 100%
-Revenu généré par l'activité d'Ostéopathie :	
De 0 à 10000€ brut annuel : -	
De 10001 à 30000€ : 14%	
De 30001 à 50000€ : 57%	
+ de 50001€ : 29%	

Promotion 2015-2016

Diplômes au départ de la formation :	BAC pour 76,2% Provenance Paces-Médecine pour 9,5% Maîtrise pour 7,8% Bac+2 (BTS) pour 9,5%
<u>Diplôme + 4 mois :</u>	83% exercent en tant qu'Ostéopathe 92% ont une activité professionnelle unique 17% sont assistants ou remplaçants 34% ont ouvert leur cabinet
<u>Diplôme à Avril 2017 :</u>	100% exercent en tant qu'Ostéopathe 100% ont une activité professionnelle unique 13% sont assistants ou remplaçants 76% ont ouvert leur cabinet
-Statut professionnel :	Libéral : 100%
-Revenu généré par l'activité d'Ostéopathie :	
De 0 à 10000€ brut annuel :	25%
De 10001 à 20000€ :	44%
De 20001 à 30000€ :	31%
+ de 30001€ :	-